



# LA FEDERATION COMMUNIQUE

## FLEURY MICHON - DROIT DE GRÈVE

### OFFENSIFS

Ce 18 novembre, un air de révolte souffle sur la Vendée. Plus de 200 militants issus de près de 100 syndicats de nos professions sont venus de toute la France en solidarité au syndicat Cgt et aux salariés de Fleury Michon. De nombreux salariés ont répondu à l'appel à la grève lancé par la Cgt dans les sites de ce groupe, premier employeur privé du département.

Notre syndicat se bat avec les salariés depuis trois ans contre le recours abusif au travail du samedi imposé. La grève est leur ultime recours pour être entendus. Inclus dans le préambule de la Constitution de 1946, faire grève est un droit fondamental. Or, Fleury Michon, avec la complicité du syndicat Cfdt de l'entreprise, n'a cessé d'utiliser les méthodes les plus sales pour réprimer les militants Cgt et les salariés qui se mobilisent contre le diktat patronal. La Cgt a assigné Fleury Michon, qui a sanctionné sept élus qui avaient répondu à un appel de la Cgt, devant le conseil des prud'hommes de la Roche sur Yon.

Cette nouvelle attaque s'inscrit dans le climat de répression syndicale et de fascisation du pays qui s'alourdit. La répression, la criminalisation de l'action syndicale, les traquenards organisés s'accroissent contre toutes celles et ceux qui tentent de résister et lutter pour de meilleures conditions de vie et de travail. La Cgt ne laissera pas faire. Cette initiative s'inscrit dans la préparation de notre 13<sup>ème</sup> congrès fédéral qui se tiendra début 2026. Celui-ci sera l'occasion d'unir nos forces pour poursuivre nos batailles syndicales.



Montreuil, le 18 novembre 2025